

l'indépendance. J'ai dit aussi qu'à mes yeux la vraie grandeur d'un pays ne se mesure pas à sa puissance militaire ou politique mais à l'importance qu'il accorde au bien-être de l'individu, à la dignité de la personne et au besoin de chaque citoyen de se réaliser et de s'épanouir.

C'est dans cet esprit que furent menées les discussions avec les dirigeants chinois, de même que les séances des divers comités chargés, pendant la visite, d'examiner les questions d'intérêt commun, au nombre desquelles figurait le désir qu'éprouve le Canada d'élargir ses échanges commerciaux.

Le premier ministre Chou En-lai et moi-même avons officiellement conclu un accord commercial qui servira de cadre, au cours des trois prochaines années, au progrès du commerce entre le Canada et la Chine.

J'aimerais maintenant déposer, dans les deux langues officielles, copie de cet accord.

Les honorables députés verront que cet accord prévoit l'établissement d'un comité commercial mixte qui se réunira une fois l'an. La Chine a accepté la proposition canadienne selon laquelle le comité devrait s'intéresser immédiatement aux échanges de missions commerciales dans les secteurs du transport, de l'agriculture et de la sylviculture. Nous nous sommes également entendus pour que soient entreprises sans tarder des discussions approfondies en vue d'ententes commerciales à long terme portant sur l'aluminium et la pâte de bois, suivies par des conversations analogues sur la potasse, le soufre et le nickel. Les délégués du Canada ont constaté, à leur grande satisfaction, que les Chinois sont désireux d'accroître leurs achats de produits finis canadiens et qu'ils envisagent d'acheter au Canada des installations industrielles complètes. Tout au long des entretiens, on a insisté de part et d'autre sur les avantages réciproques d'accords commerciaux à long terme.

Aussi satisfaisantes qu'aient été nos discussions sur les questions commerciales, je me suis surtout réjoui des ententes auxquelles nous sommes parvenus dans les domaines des relations humaines et de la médecine. Les honorables députés ont certainement eu connaissance de l'important travail accompli en Chine le printemps dernier par une mission médicale composée de fonctionnaires et de praticiens et dirigée par le docteur Gustave Gingras, alors président de l'Association médicale canadienne. Les membres de cette mission ont été convaincus que bon nombre de techniques médicales chinoises pourraient être adoptées avec profit par les services